



FLASH INFO PNC

7 mai 2019 #239



PRÉAVIS DE GRÈVE LEVÉ

L'UNAC avait déposé un préavis de grève pour les 25 et 26 mai suite aux nombreux revirements de la Direction sur la négociation de l'avenant 4. **Il est regrettable de constater que celle-ci ne revienne à la raison que lorsqu'un préavis de grève est déposé** et fasse mine de négocier le reste du temps.



Nous sommes sur les dernières relectures du texte et celui-ci devrait être **mis à signature prochainement**.

Il comporte la mise en place du e-learning et notamment les **améliorations suivantes** :

- **espacement de 30 jours entre deux séquences de 6 ON** (en programmation)
- primes **repas étranger** égales à 1,5x tarif ACOSS france
- **réservation automatique des chambres** d'hôtel pour les levés tôt et arrivées tardives
- remboursement des chaussures à hauteur de 200€/an (au lieu de 2x100€)
- système d'échange logistique évoluant, plafonné à 50 points, sans limitation de durée, avec la même valeur de points pour les annulations/réservations.
- une journée JBP/an hors quota des repos mensuels
- introduction d'une journée JBS/an incluse dans les repos mensuels
- la valorisation à **2,13 UHV des jours de CET** avec rétroactivité pour les personnes s'étant vues retirer ces heures les mois derniers ainsi que la **bonification à 1,2 d'une journée de CP** déposée dans le CET
- possibilité de basculer au système 4 OFF / 3 OFF au lieu de 5 OFF (au volontariat)
- mise en place d'un nouveau système de calcul pour les congés payés des PNC en temps alternés afin qu'ils ne se retrouvent pas en fin de liste lors de l'attribution des CP
- rémunération à hauteur de 75% du SMMG (au lieu de 60%) pour les PNC en IAV maternité en cas de refus de reclassement au sol

Ainsi que de nombreux éclaircissements sur les textes conventionnels (CCT, règles d'utilisation, rémunération, CP...)

Une lettre d'engagement pour la prise en charge des parkings des PNC basés LIL y sera associée, et de nombreux points vont être étudiés en CHSCT afin d'améliorer la qualité des plannings.

Nous allons continuer de nous battre pour améliorer nos conditions de travail, défendre nos emplois et exiger la reconnaissance qui nous est dûe au sein du Groupe AF !



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

